



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST



Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

☎ 06.15.34.17.56 ✉ laconcorde.independante@aol.fr

Procès-Verbal de la réunion du comité directeur du 07 septembre 2024 à Metz

Membres présents : ABDELFADI Allan - ATTIBA HENRY Denis - ATTIBA Christine - COLUCHE David - DUCHENE Pascal - KURZ François - LEQUERTIER Chantal - PETIT Céline - PIDOL Patricia - SCHMITT Didier - SCHMITT Karine - RABELINO Michel - STERNITZKY Michèle.

Membres absents excusés :

VAN Olivier – travail
THOMASSIER Christian – raison familiale
NOLSON Nicolas – Travail
MIETTON David – délégué sur le CDF DJP
BAILLAIS Thomas – National de Charleville
GLE Christiane – Vacances
BLAISE Joel – délégué sur le national de Charleville

BILAN CHAMPIONNATS 2024 REGIONAUX

Dans l'ensemble tout s'est bien déroulé.

LANGRES : beau site - terrains technique – repas de bonne qualité – Manque de toilettes et de points d'eau pour se laver les mains

BOULAY : TDP + Jeunes – Promotion – table de marque mal placée – tenue de la table de marque des jeunes un peu laborieux et brouillon – repas de bonne qualité (peut-être pas adapté pour les jeunes)

ELOYES : bonne organisation dans l'ensemble. Pas de repas prévu sur place uniquement de la restauration rapide. Météo peu favorable.

REVIGNY/ORNAIN : provençal – bonne organisation – repas froid sous forme de plateau.

THIONVILLE : Provençal – bonne organisation – repas de qualité

ARBITRAGE : depuis 2 ans, nous avons des arbitres sur les championnats au jeu provençal qui ne sont pas assez attentifs. L'arbitre doit être présent sur le terrain et être pédagogue.

Certains joueurs ne connaissent pas bien le règlement car ils ne pratiquent pas assez. L'arbitre est donc là pour rectifier les erreurs de jeu et surtout de pieds et les renseigner sur le règlement.

A l'avenir, nous devons être vigilants sur la désignation des arbitres sur ces championnats.

Contrôle d'alcoolémie : aucun participant n'a été contrôlé positif

Pas réalisé sur le provençal.

CHAMPIONNAT DE France

Bonne tenue de nos joueurs et joueuses sur ces CDF.

Bons résultats cette année avec un titre de CDF pour la Moselle en DM. (Camille Max et Frédéric Machnik)

Demi-finale au TS masculin pour l'équipe de l'Aube

Demi-finale au Promotion pour l'équipe des Ardennes

JEUNES : 2 équipes minimales en demi-finale du CDF.

TTF : ¼ de finale pour Aurélie Salingue notre CDF en titre

Inscrit au registre des Associations

Tribunal de Proximité de St Avold

Réf. A2024STA000021

Identifiant Siren : 450 141 494

Identifiant Siret du Siège : 450 141 494 00036



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST



Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

☎ 06.15.34.17.56 ✉ laconcorde.independante@aol.fr

TTF : 8^{ème} de finale pour le CD57

TTF : ½ finale pour le CD67

TTF : 8^{ème} de finale pour le Grand Est

Retour des rapports de délégation : il en manque comme chaque année mais dans l'ensemble pas de remarque négative.

Finale de la Coupe Grand Est 2024

Désignation du délégué : Karine

Désignation des arbitres (à faire par le CD organisateur)

Lieu : boulodrome de Behren Les Forbach

Date : 18 et 19 janvier 2025

Finances

Pas d'appel de fonds du Trésorier, les finances restent saines.

Bilan succinct

Recettes licences 90000 € + Fiche financière FFPJP 2024

Déficit prévisionnel -13600 € et CRC 6500 €

Pour rappel injection de fonds propres pour la dernière année issus des années Covid.

Les rentrées : Subvention régionale 8500 € - ANS 1500€ pour le développement en milieu scolaire – Emploi FFPJP 29 795€.

CREGE ANS 5000 € + 3850€ FFPJP, utilisée en totalité (Hôtellerie 4300 €, Repas 5500 €, déplacements 1300 €, tenues 1950 €)

Rappel : augmentation de la cotisation pour 2025.

- 7 euros juniors/Seniors
- 2 euros jeunes
- Les pass-contact sont au même prix que les licences pour la région.

Bilan affaires disciplinaires 2024

Beaucoup d'affaire cette année et certaines sont encore en cours.

CD08 : commission de discipline de mars. Pourquoi ne pas être allé au bout avec sanction ?

Le Comité régional n'a jamais invalidé cette commission comme le prétend et l'affirme M. SEHEL C.

Réponse : un vice de forme a entaché la procédure (omission de l'envoi information engagement de poursuites). Ce vice de forme n'est pas rattrapable.

Affaires : 6 appels et 5 premières instances :

CD 54 Appel rejeté, amende non payée.

CD 08 Sanction disciplinaire ramenée à 1 an de suspension.

CD 57 Absence de signature du secrétaire de première instance (vice de forme)

CD 08 Vice de forme (pas de signature sur la notification de sanction) Maintien des sanctions

CD 67 Appel contre sa propre commission (saisine + de 60 jours)

CD 88 Appel

1 ère instances : CD 08(2) CD51 (2)

Pascal préconise que le Président de CD fasse un appel à titre conservatoire de manière systématique.

Inscrit au registre des Associations

Tribunal de Proximité de St Avold

Réf. A2024STA000021

Identifiant Siren : 450 141 494

Identifiant Siret du Siège : 450 141 494 00036



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST



Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

☎ 06.15.34.17.56 ✉ laconcorde.independante@aol.fr

Les membres de la commission de discipline régionale sont issus des CD 55, 67,68 et 88.

Il faudrait voir à la compléter avec des membres d'autres comités.

Ce sera fait pour la prochaine mandature.

CREGE

Bilan des rassemblements 2024 / Trophées des Pépites 2024

CR du CTFR (En annexe)

Coaching sur les nationaux : autorise-t-on que ce soit un éducateur non-entraîneur du CREGE à accompagner une équipe dans le cas où aucun ne serait disponible ?

NON obligation que ce soit le CTFR ou entraîneur.

Nationaux Dijon, Chalon et Grande Synthe : le budget étant quasiment utilisé, est ce qu'on envoie des jeunes sur ces 3 nationaux encore ?

Les frais ne devraient pas être exorbitants. L'ensemble des membres présents sont favorables au maintien de ces déplacements. Info : seul Dijon se fera avec l'envoi de 2 équipes. Pour les autres lieux, indisponibilité de certains jeunes et entraîneurs.

Concernant le comportement de certains jeunes au CREGE cette saison que ce soit pendant les rassemblements ou lors du CDF à Pontarlier.

Proposition de sanction : tout mauvais comportement vaudra exclusion des concernés

Les membres présents sont favorables à l'exclusion immédiate et définitive en cas de problème de comportement de certains joueurs ou joueuses.

La Présidente tient à rappeler qu'en cas de souci, la 1^{ère} responsable c'est elle. Et il est hors de question de laisser des débordements entacher le CREGE

Dans le CR du CTFR, supprimer le critère « proximité géographique entre le domicile et le lieu de la compétition » pour la constitution des équipes participantes aux différents nationaux. Le critère sportif et la disponibilité restent les seuls motifs de sélection.

Le CTFR devra prévoir un point de rassemblement entre l'entraîneur désigné pour accompagner l'équipe et les parents des jeunes qui les déposeront.

Suite à un RDV avec le Groupe ALLIANZ de SARREGUEMINES, notre CTFR a obtenu les aides suivantes :

Pour 2025 : la responsable s'est engagée à nous verser la somme de 2000€ pour le CREGE et à fournir des gourdes avec le logo.

Pour 2026 : elle s'engage à prendre en charge tout l'habillement des jeunes et entraîneurs du CREGE (t-shirts, sweats, vestes à capuche, vestes zippées, pantalons, shorts, casquettes...). Notre floqueur se chargera de rajouter le logo sur ces tenues.

Prochain RDV : Le 19.09, avec le Crédit Mutuel de St Avold, agence où le CR à ses comptes.

Il doit également contacter le 1^{er} adjoint au maire de St Avold.

CDC/CRC JEUNES :

Très peu d'équipes inscrites. Nous faisons à nouveau face à des forfaits.

Junior CD88 : forfait général avant départ du CRC (équipe fantôme)

Cadet : CD88 : forfait le 08.09

Cadet : CD55 : forfait le 08.09

Inscrit au registre des Associations

Tribunal de Proximité de St Avold

Réf. A2024STA000021

Identifiant Siren : 450 141 494

Identifiant Siret du Siège : 450 141 494 00036



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST



Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

☎ 06.15.34.17.56 ✉ laconcorde.independante@aol.fr

Il avait été décidé en 2023, d'appliquer le forfait chez les jeunes à partir de 2024

Le 08.09 : 2 matches donc 200€ pour les CD55 et 88

Chez les juniors le forfait intervient en début de compétition une fois le calendrier établi. Donc Forfait Général 600€.

Au vu du peu d'inscription, nous ne sommes pas à l'abri qu'en 2025, le Grand Est n'aura plus de place pour les finales. Une nouvelle étude sera faite pour 2025 sur le choix des dates.

NATIONAUX JEUNES : - bilan des jeunes inscrits

RAON L'ETAPE :

Cadets : 9 équipes – 27 jeunes répartis

CD57 : 6 / CD52 : 3 / CD54 : 3 / CD88 : 3 / CD67 : 5 / CD68 : 3 / CD26 : 1 / CD59 : 2 / CD76 : 1

Juniors : 7 équipes – 21 jeunes répartis :

CD54 : 3 / CD88 : 5 / CD52 : 1 / CD67 : 3 / CD39 : 3 / CD74 : 1 / CD25 : 4 / CD42 : 1

Minimes : 7 équipes – 21 jeunes répartis :

CD88 : 12 / CD57 : 2 / CD67 : 3 / CD68 : 4

MULHOUSE :

Cadets : 18 équipes – 54 jeunes répartis

CD55 : 3 / CD08 : 3 / CD68 : 5 / CD57 : 6 / CD10 : 1 / CD52 : 1 / CD88 : 4 / CD54 : 1 / CD67 : 7 / CD89 : 3 / CD13 : 2 / CD90 : 3 / CD25 : 7 / CD39 : 4 / CD69 : 1 / CD71 : 1

Juniors : 19 équipes – 57 jeunes répartis :

CD08 : 1 / CD10 : 3 / CD57 : 3 / CD88 : 3 / CD67 : 3 / CD68 : 3 / suisse : 9 / équipes de France (62-80-25-39-21-70-71-90-89-74-12-85-26-17-06-32)

Minimes : 11 équipes – 33 jeunes répartis :

CD55 : 3 / CD68 : 5 / CD67 : 6 / CD88 : 4 / CD57 : 2 / CD51 : 2 / CD08 : 1 / CD39 : 2 / CD25 : 7 / CD13 : 1

National Mulhouse : récompenses. Certains participants ont trouvé dommage que les ½ finale du B ne soient pas récompensés.

Réponse : Des équipes sont parties sans venir chercher les récompenses prévues.

Pour 2025, la note sur le rôle du délégué sera diffusée car encore certaines lacunes ont été constatées pour les délégués. Le rôle du délégué est bien défini dans la note fédérale qui est sur le portail.

Anomalies relevées : Absence de l'écusson délégué, pas d'ordinateur nécessaire à la rédaction des rapports.

Validation calendrier régional 2025

Désignation des organisateurs des championnats régionaux

Date du tir de précision SM et SF – maintien au 08.03.2025 en boulodrome (Boulodrome de Saint Avold – Jeanne d'Arc)

Rappel pour l'organisation du TDP 2025 : (PV réunion du 07.09.2022)

Inscriptions libres des joueurs aux qualificatifs départementaux (et non pas qualificatif par club) – dates laissées libres aux comités départementaux (programme, horaires de passage définis par avance pour une meilleure organisation).

Validation des modifications des dates de CDC/CRC toutes catégories.

Le calendrier dans sa nouvelle version sera transmis par David.

Inscrit au registre des Associations

Tribunal de Proximité de St Avold

Réf. A2024STA000021

Identifiant Siren : 450 141 494

Identifiant Siret du Siège : 450 141 494 00036



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST



Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

☎ 06.15.34.17.56 📧 laconcorde.independante@aol.fr

08.05.2025	T jeunes et TDP Junior	Charleville Mézières (Manchester)
24 / 25.05.2025	TJP	Thionville (57)
29.05.2025	TSM et TSF	Mancieulles (54)
30.05.2025	TV	Mancieulles (54)
31.05.2025	DS Mixte	Mancieulles (54)
01.06.2025	T S Mixte	Mancieulles (54)
08.06.2025	DSF et ISM	Schweighouse (67)
08.06.2025	DSM et ISF	Schweighouse (67)
09.06.2025	TS Promotion	Schweighouse (67)
14 / 15.06.2025	DJP	Thionville (57)

La date du 08.05.2025 pour le championnat régional jeunes et TDP junior n'est pas appropriée.

Nous ne sommes pas en période de vacances et le risque est que beaucoup d'équipes ne feront peut-être pas le déplacement.

La question sera posée par la présidente lors du prochain conseil national du 20 et 21.09.2024 à Marseille.

Championnat régional provençal

Faut-il rester à 32 équipes ? OUI

Modification des Horaires des championnats régionaux (pétanque et JP) à partir de 2025

08H00 au lieu de 9 heures. 2 parties de poules obligatoirement terminées avant la pause de midi.

Pour le jeu provençal : demi-finale terminée avant la pause déjeuner.

Les horaires ont été modifiés afin d'éviter de terminer la 2^{ème} partie de poules en pétanque au-delà de 13h00 comme il est arrivé cette année. Avec une reprise à 13h30, les équipes n'ont pas le temps de prendre leur repas correctement.

Au jeu provençal : ceci afin de ne plus à avoir à arrêter des demis finale à 12h00 alors qu'elles viennent de commencer.

Rappel Tenue des délégués sur compétitions nationales et régionales

Les délégués désignés ont obligation de porter une tenue sportive. Haut : polo du CR et bas sportif. Toute autre forme est interdite.

Le CD 10 demande si tous les comités organisateurs du chpt doublette promotion arrivent à le terminer sur une journée sans finir très tard ?

Réponse des CDs organisateurs : oui possible sur un jour.

Il est évident que la durée de ce championnat dépend avant tout du nombre d'équipe.

Situation des licences 2024 au 06.09.2024

CD08. 1926 (+ 135)

CD10. 705 (+ 62)

CD51. 1261 (+ 79)

CD52. 518 (+166)

CD54. 2531 (+ 173)

CD55. 558 (+ 9)

CD57. 5347 (+331)

Inscrit au registre des Associations

Tribunal de Proximité de St Avold

Réf. A2024STA000021

Identifiant Siren : 450 141 494

Identifiant Siret du Siège : 450 141 494 00036



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST



Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

☎ 06.15.34.17.56 ✉ laconcorde.independante@aol.fr

CD67. 2343 (+217)

CD68. 1338 (+ 138)

CD88. 1695 (+ 55)

Total : 18222 (16857 en 2023) – hausse de 1365 licences. Des comités créent encore des licences.

Junior : 207 dont 48 féminines

Cadet : 264 dont 70 féminines

Minime : 254 dont 75 féminines

Benjamin : 66 dont 17 féminines

Pour rappel une licence Pass contact ne peut pas être créée pour un joueur déjà connu dans la base Geslico.

Préparation de l'AG 2024

Elections régionales et fédérales

L'AG se tiendra le samedi 30.11.2024 au Novotel de St Avold. Pour ceux qui ont besoin d'une chambre le vendredi soir, merci de le signaler à la Présidente rapidement afin de bloquer les chambres

Une réunion du CR sera programmée le vendredi 29.11.2024 à 18h00.

Comme demandée par la fédération, les AG de comités doivent se dérouler avant celle du CR et du congrès fédéral (date limite fixée au 17.11.2024) Lors de votre AG ordinaire, chaque comité va élire un nouveau comité directeur et ce sont les nouveaux élus qui voteront le comité fédéral et qui seront invités au congrès FFPJP.

Lors de vos AG, les CDs devront désigner leurs 2 électeurs qui voteront lors de l'AG du Grand Est et seront nommés pour la durée du mandat.

Ces 2 électeurs devront obligatoirement être élus au comité directeur départemental. Si pendant le mandat, un électeur devait démissionner ou décéder, il vous faudra en désigner un nouveau lors de la prochaine AG du CD. Ce dernier sera nommé jusqu'à la fin du mandat.

Certains CD vont voter par liste bloquée. (CD54 – 57 – 68)

Toute liste incomplète ne pourra être élue. Lors de l'AG, si aucune liste complète n'est présentée, l'AG devra être convoquée dans un délai d'un mois. Un nouvel appel à candidature sera lancé et cette fois-ci le vote se fera au scrutin plurinominal.

Tous les comités régionaux vont voter par liste bloquée.

La liste devra comporter 20 membres dont 6 féminins minimum, Le médecin faisant partie d'un collège spécifique. Celui-ci sera voté au scrutin uninominal.

La présidente fait part qu'à ce jour, tous les comités sont déjà représentés par un ou plusieurs membres sur sa liste. Elle précise également que ceux qui seront sur la liste, devront travailler ensemble. On peut ne pas être d'accord avec certains choix, mais dans ce cas on propose des changements et non pas seulement des critiques.

Dans le cas d'élection par liste bloquée, et si pendant le mandat une place se libère pour quelque motif que ce soit, un appel à candidature sera fait pour compléter et dans ce cas le vote se fera par scrutin uninominal.

Pour les élections fédérales, incertitude concernant le vote des clubs. Il sera nécessaire de sensibiliser ceux-ci à l'importance de leur vote et éventuellement d'organiser une permanence si nécessaire.

Même remarque concernant les collèges arbitres et éducateurs.

Inscrit au registre des Associations

Tribunal de Proximité de St Avold

Réf. A2024STA000021

Identifiant Siren : 450 141 494

Identifiant Siret du Siège : 450 141 494 00036



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST



Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

☎ 06.15.34.17.56 ✉ laconcorde.independante@aol.fr

Questions diverses

Demande de Julien DEISS – courrier

Suite à la suspension de participer au qualificatif du DJP en 2025 en raison de leur absence lors du championnat régional 2024 pour un motif non valable, le comité directeur a décidé de maintenir la sanction aux 2 joueurs.

Formation des formateurs graphique – Chantal Lequertier

A participé à la formation de formateur de gestionnaire de table de marque (ex graphiqueur)

La formation est obligatoire pour la gestion des tables de marques. 2026 pour les tenues de table de marque des compétitions nationales, 2027 pour les compétitions régionales et 2028 pour les départementales.

La formation se fera en présentiel. Tronc commun obligatoire.

Formation allégée pour les pratiquants de longue date.

Champions de France Doublette Mixte : récompenses – 200€ comme nous l'avons fait avec les vétérans du CD55

Réponse favorable plus invitation à la prochaine AG.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 12h15.

La Présidente

SCHMITT Karine

Le Secrétaire Général

ATTIBA HENRY Denis





Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST



Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

☎ 06.15.34.17.56 ✉ laconcorde.independante@aol.fr

Annexe

COMPTE-RENDU des rassemblements du C.R.E.G.E. Saison 2024

I. Convocation

05 et 06 janvier 2024

05 et 06 mars 2024

29 et 30 avril 2024

17 t 18 juillet 2024

II. Accueil – Infrastructure

20 terrains couverts et chauffés de difficulté moyenne :

- 10 terrains avec fine couche de sable rouge sur dalle béton

- 10 terrains avec sable jaune d'épaisseur variable

- Une dizaine de terrains extérieurs en sable rouge avec une montée descente

Repas pris en commun dans une salle située à 100m du boulodrome.

Hébergement Hôtel Campanile situé à 6kms (8 mn) des terrains.

III. Liste des joueurs

Minimes		
	Joueur	CD
1	Jonet Lény	08
2	Letissier Gulet Dorian	51
3	Delhomme Bastien	57
4	Bedjou Timéo	57
5	Kessler Noah	57
6	Maillot Nolann	88

Cadets		
	Joueur/euse	CD
7	Brichet Léa	08
8	Crépin Dylan	08
9	Pierson Kenzo	08
10	Voirgard Loïc	54
11	Hache Léo	55
12	Ambroise Nuno	57
13	Bedjou Killian	57
14	Kenner Killian	57
15	Maurer Maëlys	67
16	Réali Killian	68
17	Frapier Mathys	88

Inscrit au registre des Associations

Tribunal de Proximité de St Avold

Réf. A2024STA000021

Identifiant Siren : 450 141 494

Identifiant Siret du Siège : 450 141 494 00036



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST



Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

☎ 06.15.34.17.56 ✉ laconcorde.independante@aol.fr

Juniors		
	Joueur/euse	CD
18	Saintpère Sean	08
19	Gesser Lenzo	52
20	Neuner Laurine	68
21	Grosjean Manon	88
22	Lafond Sacha	88
23	Aubert Mathéo	88
24	Bazin Samuel	88

IV. Bilan

Les joueurs ont été évalués sur plus de 500 boules (parties notées, combiné, tir de précision, ateliers) lors de ces 4 rassemblements (voir détail sur les comptes rendus précédents). Ce qui nous a permis de nous faire une idée très précise de leur niveau réel souvent faussé par la vision bienfaitrice de leurs éducateurs en club.

Outre les évaluations qui nous serviront, d'une, à sélectionner l'équipe qui ira défendre au Trophée des Pépites mi-octobre le titre acquis l'an passé par le Grand Est et de deux, à déterminer quels joueurs seront reconduits directement au C.R.E.G.E. la saison prochaine et quels joueurs devront repasser par la sélection régionale pour tenter de conserver leur place, mise à mal par des résultats insatisfaisants, nous avons davantage mis l'accent sur des ateliers spécifiques ou nous avons travaillé bien évidemment les différentes techniques de point et de tir mais également la vision du jeu, la stratégie et l'anticipation entre autres.

Nous avons reconduit le Trophée du C.R.E.G.E., une compétition par équipe de 6 ou les joueurs s'affrontent dans des parties coachées au temps en tête à tête, doublette et triplète à la manière des rencontres en CDC. Du lien se crée aussi bien entre les joueurs eux-mêmes qu'avec leur coach qui eux, apprennent à connaître davantage les joueurs.

Des problèmes de comportement ont eu lieu. Avec l'accord de la présidente du comité régionale, nous avons décidé que les joueurs concernés ne seraient pas sélectionnables au Trophée des Pépites et seront renvoyés à la sélection régionale pour tenter de nous montrer leur motivation à rester au Centre. Il va s'en dire que tout nouveau débordement entrainera l'exclusion des fautifs.

Les joueurs ont été envoyés sur plusieurs compétitions pour tester des compositions d'équipes. En plus d'un niveau pur, cohésion, savoir être et savoir vivre ont été également observés.

Les critères sportifs ont été les premiers choix pour la constitution des équipes. Venaient ensuite, la disponibilité des joueurs (demandée bien en amont) et la proximité géographique entre leur domicile et le lieu de la compétition.



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST



Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER

☎ 06.15.34.17.56 📧 laconcorde.independante@aol.fr

Résultats en compétition

Equipe	Catégorie	Lieu	Résultat
Delhomme Bastien Kessler Noah Bedjou Timéo	Minimes	Raon l'Etape	½ finale
Aubert Mathéo Gesser Lenzo Bazin Samuel	Juniors		½ finale
Aubert Mathéo Bazin Samuel	Juniors	Golbey	Vainqueurs
Maillot Nolann Delhomme Bastien Bedjou Timéo	Minimes	Mulhouse	½ finale
Maurer Maëlys Frapier Pascal Voirdgard Loïc	Cadets		½ finale

Plusieurs compétitions sont encore au programme : les nationaux de Grande Synthe (59), Chalon sur Saône (71) et Dijon (21). Les deux premières nous serviront à affiner nos choix pour les échéances futures et la dernière sera un test pour quelques joueurs sélectionnés au Trophée des Pépites.

La sélection du Trophée des Pépites sera annoncée à l'issue mi-septembre, à l'issue des nationaux de Grande Synthe et Chalon sur Saône.